

NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE

FORD ESCORT CLIPPER

N° CE : e11*94/20*1462*00



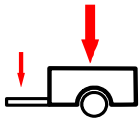
BOISNIER SAS

REF.: 05174

$$D = \frac{\begin{array}{c} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Car} \end{array} \times \begin{array}{c} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Trailer} \end{array}}{\begin{array}{c} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Car} \end{array} + \begin{array}{c} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Trailer} \end{array}} \times 0.00981 = 5.81 \text{ kN}$$

Max
S : 50 kg

950 kg



REF.: 05174

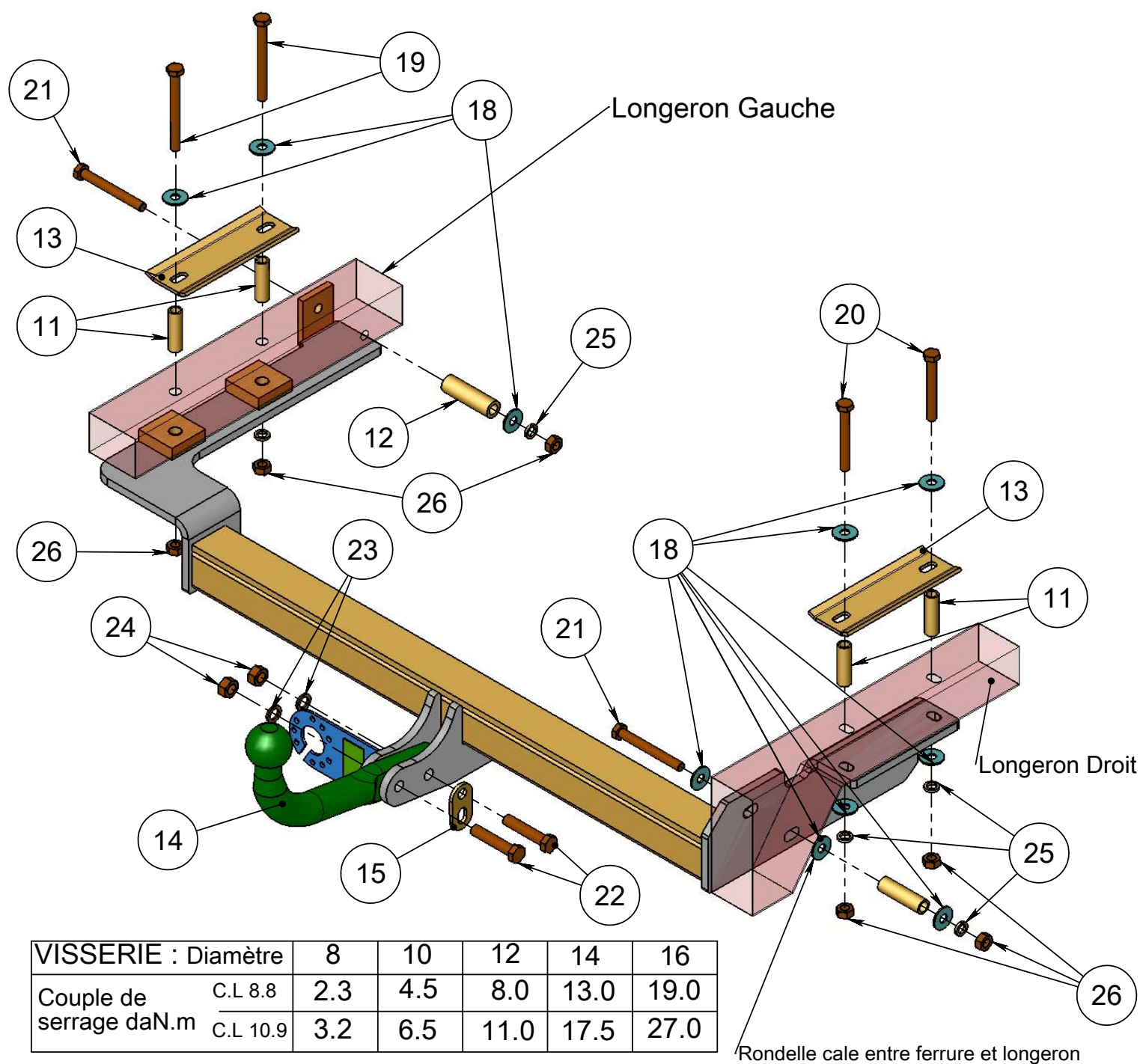
Démontage pare chocs :
Trous à réaliser :

NON
OUI

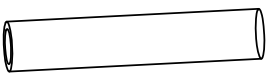
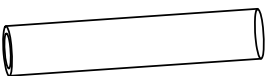
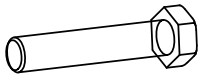
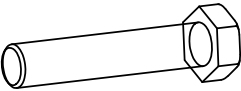
Découpe :
Découpe visible :

NON
NON

- Repérer sous le longeron droit le trou pointé et percer à Ø 10 de façon à déboucher dans le coffre et agrandir à Ø 15 côté coffre les 4 trous des vis M10 x 100 et M10 x 80, puis contrepercer à Ø 12 une face du longeron droit au niveau de la vis M10 x 90.
- Introduire la ferrure sous le véhicule et la solidariser au véhicule avec la visserie fournie conformément au schéma ci dessous.
- Sur le côté droit ne pas oublier de mettre une rondelle entre le longeron et l'attelage au niveau de la vis M10 x 90.
- Bloquer toute la visserie (Voir tableaux couples de serrage).
- Nota l'axe de la boule ne doit pas se situer à moins de 350mm du sol.



REF.: 05174

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	10	1	Entretoise 12x17x60	950053
	11	4	Entretoise 11x15x50	950019
	12	1	Entretoise 12x20x68	950071
	13	2	CONTRE PLAQUE	0516450
	14	1	ROTULE COL DE CYGNE	001024
	15	1	ANNEAU DE SECURITE	958000
	18	10	rondelle 10,5x27x2 NFE 25-513	700.34.10530025
	19	2	vis DIN 931 M10x100 zn	700.00.10100
	20	2	vis DIN 931 M10x80 zn	700.00.10080
	21	2	vis DIN 931 M10x90 zn	700.00.10090
	22	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	23	2	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	24	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	25	6	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
	26	6	écrou H DIN 934 M10	700.22.10

POSE :**INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↓ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).